

Histoire des droits de l'homme

Thématique : Ouverture à la citoyenneté, aux enjeux institutionnels et aux représentations sociales

Codes : UCW01163 - UCW0M262

Responsable ETC : Claire COURTECUISSÉ

Mail : claire.courtecuisse@univ-grenoble-alpes.fr

Organisation

Nbre heures/semestre : 18h + évaluation terminale + évaluation de la session de rattrapage
capacité par groupe : 60

Nbre de groupes : 1

Créneaux horaires

(susceptibles d'être modifiés-cf. planning sur Léo !)

Jeudi de 14h à 16h

ETC ouvert : au S2

Public concerné : L1 L2 L3 M1

Nature : CM

Evaluation

Modalités contrôle de connaissances :

Évaluation terminale

Notation /20 - coef 1

Session 1 :

ECRIT : 2H

AUTRE : QCM

Session de rattrapage : OBLIGATOIRE

ECRIT : 2H

AUTRE : QCM



Pré-requis

La curiosité et l'ouverture d'esprit

Programme

Le cours se propose de faire découvrir l'histoire des droits de l'homme.

Même si l'approche se veut juridique, l'histoire des droits de l'homme met en valeur des enjeux politiques, philosophiques ou encore économiques inhérents à leur développement.

Le cours se déclinera notamment autour des thématiques suivantes :

- Définitions, caractères des droits de l'homme et évolution de la terminologie

- Aux origines des droits de l'homme
- L'apport des Révolutions anglaises et américaine
- La France, les droits de l'homme, les droits des femmes ?
- Diffusion et internationalisation des droits de l'homme
- Critiques et négations des droits de l'homme

Remarque quant à l'organisation pédagogique des séances de 2h

Les séances de travail se déroulant sur 2h pour chacune d'elles, les cours seront des cours « magistraux » mais ils n'empêcheront aucunement une certaine interactivité salubre à la bonne compréhension des idées développées. Ces 2h de développement magistral d'acquisition de connaissances seront notamment alimentées et matérialisées par un support pptx

Compétences à acquérir

Capacité à travailler en groupe sur les droits de l'homme.

Capacité à élaborer une réflexion analytique sur les droits de l'homme.

Capacité de raisonnement de synthèse et de recul critique sur la notion de droits de l'homme